

ECE EPS 2

SESSION 2019

**CAPEPS
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

DISSERTATION OU ÉTUDE DE CAS

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPEPS de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
ECE	1900E	102	7400

► **Concours externe du CAFEP/CAPEPS de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
ECF	1900E	102	7400

Vers une société apprenante : rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie

« Pistes de réflexion pour les différents acteurs de la société apprenante :

Proposition pour les professeurs : créer des écosystèmes apprenants dans votre classe, pour permettre que les apprentissages des uns favorisent ceux des autres, par exemple en invitant à la coopération entre pairs et en créant du mentorat (1) entre apprenants... »

(1) Mentor : « Qui oriente et accompagne, avec sollicitude et bienveillance, le cheminement de l'apprenant et l'aide à progresser »

*Les grands axes du rapport ministériel : « Vers une société apprenante »,
François Taddei Catherine Becchetti-Bizot Guillaume Houzel
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mars 2017, p. 7.*

En quoi et comment la mise en œuvre de dispositifs permettant la coopération pourrait favoriser la régulation des apprentissages pour tous les élèves en EPS et contribuer à enrichir leurs parcours de formation tout au long de leur scolarité ?

Vous justifierez vos propositions et les illustrerez en vous appuyant en tant que de besoin sur les données contextuelles proposées en annexes.

Annexes

Données contextuelles

► Extrait d'études : *Rapport ministériel : « Vers une société apprenante »*

Pistes de réflexion pour les différents acteurs de la société apprenante :

1. Construire des organisations apprenantes

Dans une organisation apprenante, tous les membres apprennent les uns des autres, les innovations et les apprentissages des uns facilitant ceux des autres. Les individus comme le collectif sont invités à apprendre à apprendre et développer des approches réflexives pour faciliter les dynamiques d'apprentissage individuel et collectif. Cette communication transversale permet l'émergence de dynamiques facilitant l'innovation, l'intelligence collective et l'adaptation permanente aux changements de l'environnement, assurant le développement durable de l'organisation. Toutes les organisations peuvent devenir apprenantes, celles qui sont dédiées aux apprentissages, à l'enseignement et à la recherche étant idéalement placées pour donner l'exemple.

*Les grands axes du rapport ministériel : « Vers une société apprenante »,
François Taddei Catherine Becchetti-Bizot Guillaume Houzel
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mars 2017, p. 7.*

► Extrait d'étude : « La coopération entre élèves », Sylvain CONNAC, Canopé, coll. Eclairer, 2017, p. 17-20.

« Pour l'excellence de tous.

Au sein de la classe, sur les temps de travail ordinaire, elle (la coopération) se conçoit comme un élément pédagogique, c'est-à-dire un moyen opportun pour faciliter les apprentissages. Cela signifie qu'elle ne constitue pas un objectif en soi – il ne s'agit pas seulement de coopérer pour apprendre à coopérer (1) – mais un faisceau d'organisations permettant de tendre vers les objectifs et intentions que l'on se donne. Autrement dit, si l'on considère les programmes et les missions de l'école comme des objectifs, autoriser les élèves à coopérer et l'organiser avec rigueur représentent une opérationnalisation efficace de ce projet, parce que les enseignants ont à transmettre des savoirs et parce qu'il ne suffit malheureusement pas d'enseigner pour que tous les élèves apprennent, solliciter leur engagement par leur coopération apparaît comme une piste privilégiée. (...)

L'excellence est plus exigeante que le seul élitisme parce qu'elle recherche le progrès de tous les élèves, des plus fragiles aux plus forts. C'est donc au sein de groupes ordinaires, pendant les temps de classe et sans étiquetage stigmatisant, que la prise en compte de la diversité des élèves se montre la plus pertinente et que la coopération trouve sa place. Parce qu'un enseignant peut difficilement démultiplier ses interventions, il a tout intérêt à ne pas rester seul et à solliciter la participation des élèves pour l'enrichissement du milieu dans lequel ils se trouvent, ce qui, au passage, leur accorde le plaisir de se sentir utiles. Voilà toute la force de la coopération entre élèves et l'objectif premier de leur autonomie : les autoriser à s'aider ou s'entraider afin que l'enseignant ne soit pas la seule personne ressource capable d'étayer l'activité (...) des élèves. »

(1) Marie-Anne Hugon, « De l'approche pédagogique interactive à l'approche coopérative des apprentissages scolaires en collège et lycée : Quelques points de convergence » in Yviane Roullier, Katia Lehraus (dir.), « *Vers des apprentissages en coopération : Rencontres et perspectives*, Peter Lang, Berne, 2008, p. 165-184.

► **Données illustratives : collège REP**

- **La politique de l'établissement** : Le projet d'établissement s'articule autour de 3 objectifs prioritaires : réussite, équité, solidarité

Objectifs	Leviers	Objectifs - Actions	Indicateurs
RÉUSSITE	Ouverture culturelle et sportive	Créer une émulation et une curiosité Donner la motivation pour l'école Mettre en place un programme culturel et sportif minimal	Évolution du nombre d'élèves allant dans des structures culturelles Fréquentation des ateliers méridiens et de la chorale Nombres licenciés AS et participation aux différents Cross
	Évaluation	Lien avec socle commun Évaluation interdisciplinaire Évaluation du niveau réel atteint par les élèves (par compétences)	Résultats scolaires Nombre d'élèves absents (motivation des élèves) Résultats au DNB
	Lutte contre le décrochage et l'exclusion	Traiter et réduire les absences	Fréquentation autour du Cross du collège Nombre d'absences par trimestre Nombre de grands absentéistes
	Aide méthodologique	Apprendre à apprendre Apprendre à s'organiser	Parcours individualisés pour chaque élève Réussite scolaire Fréquentation aide au devoir
	TICE	Améliorer utilisation informatique Lutter contre les inégalités B2I – ENT	Construction d'une culture numérique Réussite de la classe inversée en 5 ^{ème} Utilisation par les familles du Webcollège Nombre d'élèves avec le B2I
ÉQUITÉ	Aide et soutien	Proposer un soutien adapté à leurs besoins (PPRE) Venir en aide à tous les élèves	Évolution des résultats scolaires Évolution des attitudes des élèves Nombre d'élèves dans le dispositif
	Prise en compte des élèves à besoins particuliers	Permettre à tous les élèves de réussir leur scolarité Avoir un dispositif qui répond à leurs besoins spécifiques (SEGPA ; ULIS)	Résultats et évolutions scolaires Orientation Absences
	Orientation	Aider à construire projet personnel Aider les élèves à sortir des représentations sociales dominantes (stages)	Orientation spécifique de certains élèves (alternance...) Passage et réussite au lycée général et au lycée professionnel Nombre d'élèves sans solution / orientation
	Participation des parents	En faire des partenaires indispensables (ENT)	Couverture des différentes instances de l'établissement Fréquence des groupes de paroles
SOLIDARITÉ	Prévention	Hygiène et bonne habitude Estime de soi et des autres Apprendre à vivre ensemble	Passage à l'infirmerie Passage chez l'assistante sociale Nombre d'incivilités Nombre de signalements
	CESC		
	Responsabilisation et citoyenneté	Rendre les élèves responsables de leurs actes Mettre en valeur la réussite des élèves	Nombres d'élèves médiateurs Nombre de primés à la fin de l'année

□ Le projet pédagogique d'éducation physique et sportive

PROJET D'ÉTABLISSEMENT Axes	PROJET PÉDAGOGIQUE D'E.P.S Axes	OBJECTIFS
RÉUSSITE	FAVORISER LA PROGRESSION DE CHAQUE ÉLÈVE EN ATTEIGNANT LE NIVEAU VERT (SATISFAISANT)	Mettre en réussite chaque élève pour développer le sentiment de compétence Utiliser une évaluation par compétence et en couleur tout au long de la séquence permettant de donner du sens Avoir une programmation équilibrée et diversifiée
ÉQUITÉ	DIVERSIFIER LES APSA ET LES FORMES DE PRATIQUES POUR QUE CHAQUE ÉLÈVE TROUVE DU SENS AUX APPRENTISSAGES	Proposer des expériences corporelles variées pour que chacun découvre de nouvelles formes de pratiques et apprenne Accepter les autres dans leurs différences et leurs singularités
SOLIDARITÉ	VIVRE EN HARMONIE AVEC LES AUTRES (Travailler avec et pour les autres)	Elaborer des stratégies d'actions collectives et des procédures d'entraides dans les apprentissages

□ Exemple de mise en œuvre prenant comme support le champ d'apprentissage 4

BADMINTON : Collège 3ème.

Situation d'apprentissage en coopération : Les fiches brevets et les fiches remédiations

Ce dispositif est envisagé sur un temps long : 40 minutes durant 10 leçons aux collèges. Les élèves disposent de fiches brevets de niveau 2 (correspondants à des enchaînements de frappes et de déplacements de plus en plus complexes) et de fiches remédiations (correspondants à des répétitions de gestes techniques et/ou de déplacements ciblés comme étant des obstacles à la réussite des brevets). Les élèves doivent en autonomie et en coopérant passer le plus de brevets possibles. Avec l'aide de l'enseignant et de leur pairs, ils doivent aussi identifier les obstacles à la réussite d'un brevet et s'orienter vers les fiches remédiations adaptées pour progresser. L'objectif étant de construire un répertoire de frappes et de déplacements le plus riche et varié possible afin de pouvoir enrichir son projet de jeu.

		Attendus de fin de cycle 4 pour le CA4				
Champs d'apprentissage 4 "Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou inter-individuel"		Réaliser des actions décisives en situation favorable pour faire basculer le rapport de force	Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force	Être solidaire de ses partenaires...	Observer et co-arbitrer	Accepter le résultat de la rencontre et savoir analyser avec objectivité
Domaine du socle	Compétences générales	Enjeux d'apprentissage				
1 - Des langages pour penser et communiquer	Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer avec son corps	Acquérir et stabiliser des techniques spécifiques pour construire et mettre en œuvre un projet de jeu afin de battre son adversaire	Objectif	Opérationnalisation		
2 - Les méthodes et outils pour apprendre	S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre	Avec l'aide de l'enseignant ou d'un pair ...				
		Analyser et réguler son projet d'apprentissage et/ou son projet de jeu		Coopérer pour aider à analyser et réguler le projet d'apprentissage et/ou le projet de jeu d'un partenaire	Recueillir et interpréter des données dans la situation d'apprentissage et/ou en situation de match	Accepter la nécessaire répétition pour progresser
... Aider un partenaire à s'orienter ou s'orienter vers la fiche remédiation adaptée au problème repéré						
3 - La formation de la personne et du citoyen	Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités	Exploiter au mieux son potentiel pour permettre au partenaire de progresser ou pour battre son adversaire.		Respecter les règles de fonctionnement collectif		Accepter de faire répéter un partenaire pour qu'il progresse